



– PROGRAMME DE FORMATION – ECHAFAUDAGE ROULANT R457

Cadre réglementaire : formation obligatoire répondant aux articles R4141-3 et R4227-39 du Code du Travail

OBJECTIFS

Aptitudes :

- Apprendre à connaître son outil de travail pour mieux l'utiliser
- Apprendre les règles en matière de sécurité

Compétences :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de justifier de la compétence à monter, démonter, utiliser un échafaudage roulant en toute sécurité conformément au décret 2004-924 et R-457

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Vidéo projecteur
- Diaporama powerpoint cours « marque jaune – mémoforma – Montage, utilisation et démontage des échafaudages »
- Formation théorique en salle, exercices et échanges.
- Sur le terrain : application pratique sur des infrastructures ainsi que le ou les échafaudages complets et conformes avec notices ou plan de montage
- Intervenant : Formateur en échafaudage

EVALUATION DES STAGIAIRES

- Lors de la partie théorique, tests écrits sous forme de QCM en salle
- Lors de la partie pratique basée sur le respect de la prévention sur le terrain avec divers exercices et selon la grille d'évaluation spécifique à l'échafaudage roulant

PROGRAMME

Conforme à l'article R4227-39 du code du travail ainsi qu'à la recommandation CNAM 457

Théorie :

- Responsabilité du monteur et de l'utilisateur d'échafaudage, devoirs et responsabilités, environnement réglementaire.
- Les accidents et leurs causes.
- Les différents types d'échafaudages, constitution de la structure, des planchers et accès.
- Lecture de notice et des plans de montage.
- Adéquation de l'échafaudage aux travaux à effectuer.
- Vérifications : réception – mise ou remise en service.

Pratique :

- Création d'une zone de stockage, mise en place du balisage et de la signalisation.
- Nomenclature du matériel, tri du matériel nécessaire, vérification des éléments (absence de corrosion, oxydation, déformations etc...)
- Montage de l'échafaudage : mise en place des appuis, calage, vérification de l'horizontalité, de la verticalité.
- Accès et circulation en sécurité sur l'échafaudage
- Démontage.

Validation de la formation

MODALITES DE DEROULEMENT

- Dates : à convenir
- Durée : 1 jour – 7 heures (½ journée théorie – ½ journée pratique)
- Tarif : 900.00 €/ jour de 1 à 4 personnes
- Lieu : Salle de réunion (partie théorique) et zone d'exercice à l'extérieur
- Pour toute personne appelée à monter, à démonter et à utiliser un échafaudage roulant.
- Principales débouchées et orientations professionnelles : charpentier, couvreur, ravaleur de façade... dans le bâtiment
- Prérequis : Maîtrise de la langue française. Avoir plus de 18 ans. Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur. Pas de restriction au port de charges. Stage accessible aux débutants ou confirmés. Un registre d'accessibilité est tenu à l'accueil d'A2CF pour toute personne en situation de handicap.
- Participants :
 - Merci de nous communiquer la liste des personnes inscrites.
 - Groupe : 10 participants au maximum
- Informations complémentaires :
 - En intra si des consignes spécifiques à l'établissement doivent être présentées lors de la session, merci de nous en faire parvenir une copie afin que le formateur puisse en prendre connaissance au préalable.
- Formation INTER – INTRA – INTER/INTRA